



CINÉMA & CITOYENNETÉ

***Des jeunes volontaires pour animer des
ciné-débats citoyens auprès des élèves***

Une mission citoyenne développée par



Contexte

Dans le cadre du grand programme « **Citoyens de la Culture** » - lancé par le Ministère de la culture en 2015, le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC), et l'association Unis-Cité ont développé une **mission citoyenne par le cinéma**. Ce programme s'inscrit en complémentarité avec les autres dispositifs du CNC « Lycéens et apprentis au cinéma » et « Collège au cinéma ».

Et Concrètement ?



De jeunes volontaires en service civique **imaginent, conçoivent et animent des projections débats** dans le but d'échanger avec des élèves de même génération, en s'appuyant sur le pair à pair, autour de **thématiques de société et de citoyenneté** émanant des films projetés : harcèlement scolaire, discriminations, écologie, égalité F/H, identité de genre, droits LGBT+, handicap, mémoire, laïcité, etc.

Dans le cadre d'interventions en établissements scolaires, les séances peuvent se dérouler sur les **temps périscolaires** (pause méridienne, mercredi après-midi, soir après les cours, internat) mais également sur des heures de permanence, des heures d'accompagnement personnalisé, des heures de cours banalisés par des enseignants intéressés.

Les objectifs du programme

- Créer des espaces d'échange entre les élèves
- Explorer des thématiques citoyennes actuelles
- Favoriser le développement d'un esprit critique
- Apprendre à décrypter le sens des images
- Démocratiser l'accès à la culture cinématographique
- Transmettre l'amour du cinéma aux jeunes

Le format ciné club

Les volontaires ont pour mission de fédérer les élèves autour d'un ciné-club :

- des séances avec une **récurrence** : hebdomadaire, bimensuelle ou mensuelle
- des séances **programmées à l'avance** sur un calendrier prédéfini
- des séances qui peuvent accueillir entre 10 et 25 élèves et qui réussissent à **fidéliser un groupe** de spectateurs (libres de venir participer)

Qui sont les volontaires en Service Civique ?

Ce sont des jeunes de 16 à 25 ans qui ont décidé de s'engager pendant 8 mois au service des autres. Ce ne sont pas des professionnels de l'image ou de l'éducation, mais ils sont **formés à l'analyse des images et à l'animation de débats citoyens**.

Ils sont **accompagnés durant leur service civique** par un coordinateur, dont la mission est de les soutenir et les aider à organiser leurs séances.



Les missions des volontaires

- **Programmation** : en accord avec l'établissement, les volontaires sélectionnent des longs-métrages ou courts-métrages du corpus et imaginent un **débat ludique, dynamique et participatif** pour échanger avec les élèves à la suite de la projection.
- **Coordination** : les volontaires gèrent l'ensemble de la coordination des séances : **planification, communication, préparation du matériel, etc.** Ils peuvent proposer à des élèves motivés de rejoindre un "**comité ciné-club**" pour participer au choix des films, à la communication auprès des élèves, au recueil des avis après les séances.
- **Animation** : lors de la projection, les volontaires s'assurent du **bon déroulé de la séance et de l'animation du débat**, en s'appuyant occasionnellement sur l'équipe pédagogique et l'intervention d'experts du cinéma ou des thématiques traitées.

Le corpus de films

Chaque année, une sélection de longs-métrages et de courts-métrages est réalisée avec le **Centre National du Cinéma (CNC)** et **l'Agence du Court-Métrage**, et validée par l'Education Nationale. Pour l'édition 2023-2024, le corpus compte près de **25 longs-métrages et 60 courts-métrages** de tous genres (fictions, documentaires) et traitant une large diversité de thématiques citoyennes. Ce corpus sera renouvelé pour l'année scolaire 2024-2025.



Le rôle de la structure partenaire

Dans le cadre de ce programme, l'établissement partenaire s'engage à :

- Identifier un référent au sein de la structure pour assurer le lien avec les volontaires : CPE, documentaliste, référent culturel, enseignant volontaire.
- Mettre à disposition les moyens matériels et techniques nécessaires à la bonne tenue des séances : une salle adaptée, un rétroprojecteur, un ordinateur.
- Faire le relais de la communication sur les ciné-débats auprès des élèves et mettre en relation les volontaires avec les Conseils à la Vie Lycéenne ou Collégienne.

Unis-Cité bénéficie d'un agrément de l'Education Nationale pour intervenir en établissements scolaires et sera référencé sur ADAGE pour une campagne nationale à partir de juin 2024.



Contact

Contactez l'antenne Unis-Cité la plus proche de votre territoire au sein de [ce tableau](#).

Ou écrivez à l'adresse suivante : bmarchand@uniscite.fr